BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie des Hauts-de-France et gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord

Décision n° 32476 du 19 décembre 2018 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord

NOR: INTJ1828716S

Le commandant de la région de gendarmerie des Hauts-de-France et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision nº 31612 du 12 décembre 2018 (NOR: INTJ1828652S),

Décide:

Article 1er

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er janvier 2019:

Stévenot José NIGEND : 137 245 NLS : 5 323 177

Article 2

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1er janvier 2019:

 Tempez Thierry
 NIGEND: 218344
 NLS: 8064914

 Labalette Laurent
 NIGEND: 150990
 NLS: 8009259

Article 3

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1er janvier 2019:

Destailleurs VincentNIGEND: 209 842NLS: 8065 278Dutriaux LaurentNIGEND: 132 825NLS: 5294 737

Article 4

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 19 décembre 2018.

Le général de corps d'armée, commandant la région de gendarmerie des Hauts-de-France et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord, G. CAZENAVE-LACROUTZ